



Fédération Nationale des Centres de
Lutte contre le Cancer
101 rue de Tolbiac
75013 Paris

Paris, le 23 janvier 2012.

Madame, Monsieur,

Nous faisons suite à la lecture du livret « Vivre auprès d'une personne atteinte d'un cancer » de la collection « Guides et information ».

Nous vous remercions d'avoir cité les sophrologues dans les différents professionnels de santé susceptibles d'accompagner les malades et leur famille.

Cependant, une erreur s'est glissée en page 66 dans la définition du sophrologue, en effet, celui-ci ne prodigue pas de massage puisque la sophrologie est une technique strictement orale.

N'hésitez pas à nous solliciter pour toutes informations complémentaires.

Nous restons également à votre disposition pour collaborer à toutes communications destinées à faire parler de la sophrologie et de ses professionnels.

Très cordialement,

Catherine Aliotta
Présidente